



Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc.

5605, avenue de Gaspé, bureau 508 Montréal

(Québec) H2T 2A4, Canada 514 525-2113 |

info@res-group.com

Le 31 mai 2026

OBJET : RAPPORT DE SYSTÈMES D'ÉNERGIE RENOUELABLE CANADA INC. SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

1. INTRODUCTION

Le présent rapport a été élaboré pour le compte de Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc. (« **RES Canada** » ou l'« **entreprise** »); il décrit les mesures mises en œuvre par RES Canada au cours de l'exercice financier ayant pris fin le 31 octobre 2025 (la « **période de référence** ») pour évaluer, prévenir et réduire le risque de recours à du travail forcé ou à du travail des enfants à toutes les étapes de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) (la « **Loi** »). Dans ce rapport, RES Canada utilise le terme « **travail forcé** », qui englobe le travail forcé et le travail des enfants. Le présent rapport est le troisième rapport élaboré par RES Canada en vertu de la Loi.

RES Canada et son groupe d'entreprises mères, le Groupe RES (« **Groupe RES** » ou « **RES** »), promeut l'éradication et la prévention du travail forcé sous toutes ses formes, notamment l'esclavage, la servitude et le travail forcé ou obligatoire ainsi que la traite de personnes. RES ne permet en aucun cas le recours à du travail forcé dans le cadre de ses activités et attend un respect absolu de l'ensemble des lois et règlements en vigueur dans ce domaine.

2. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES

D'APPROVISIONNEMENT DU GROUPE RES

RES est une entreprise internationale qui élabore et gère des projets d'énergie renouvelable à grande échelle et des infrastructures connexes. Ayant son siège social au Royaume-Uni, RES est la plus grande entreprise d'énergie renouvelable indépendante au monde. Elle est à l'avant-garde du secteur des énergies renouvelables depuis plus de 40 ans. Depuis ce temps, RES a livré plus de 28 GW de projets d'énergie renouvelable et prend aussi actuellement en charge un portefeuille de production opérationnel international varié de plus de 9 GW. RES emploie plus de 3000 personnes dans le monde entier et est établie dans 20 pays, chaque pays étant sous la responsabilité d'un ou une chargé(e) de pays, avec l'appui de la direction générale du Groupe RES. L'entreprise dispose d'importantes capacités internes techniques et en matière d'ingénierie et déploie ses activités dans quatre domaines technologiques principaux : l'énergie éolienne côtière et marine, l'énergie solaire, le stockage et le transport/la distribution d'électricité.

RES CANADA

RES Canada prend part au développement, à la construction et à la gestion de projets d'énergie renouvelable. L'entreprise travaille dans différents segments du secteur des énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le stockage d'énergie et le transport de l'énergie. Un résumé des principaux services et activités offerts par RES Canada est présenté ci-dessous.

Élaboration de projets

- **Identification et analyse de sites** : identification et évaluation de sites potentiels pour des projets d'énergie renouvelable en fonction de facteurs tels que la disponibilité des ressources (vitesses du vent, rayonnement solaire), l'utilisation des terres et l'impact environnemental.
- **Permis et conformité réglementaire** : obtention des permis et autorisations nécessaires auprès des autorités réglementaires locales, régionales et nationales. Cela comprend les études d'impact environnemental et les consultations auprès des collectivités.
- **Acquisition des terrains** : négociation des baux fonciers et achats de terrains pour la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable.

Ingénierie, approvisionnement et construction

- **Conception et ingénierie** : offre de services de conception et d'ingénierie détaillés afin d'optimiser le rendement et l'efficacité des installations d'énergie renouvelable.
- **Approvisionnement** : détermination des sources d'approvisionnement de matériaux et composants de haute qualité (tels que des éoliennes, des panneaux solaires, des onduleurs et des équipements auxiliaires) auprès de fournisseurs réputés.
- **Gestion de construction** : supervision du processus de construction, y compris la préparation du site, l'installation des systèmes d'énergie renouvelable et la mise en service des projets afin de garantir qu'ils répondent aux normes de qualité, de sécurité et de performance.

Exploitation et maintenance

- **Surveillance et contrôle** : utilisation de systèmes de surveillance avancés pour superviser le rendement des actifs d'énergie renouvelable en temps réel afin de vérifier qu'ils fonctionnent de manière efficace et fiable.
- **Services de maintenance** : réalisation de la maintenance de routine et préventive afin d'optimiser la durée de vie et le rendement des systèmes d'énergie renouvelable. Cela comprend le dépannage et les réparations, le cas échéant.
- **Gestion des actifs** : offre de services intégraux de gestion pour optimiser le rendement opérationnel et financier des projets d'énergie renouvelable.

Solutions de stockage d'énergie

- **Systèmes de stockage d'énergie par batterie (*Battery Energy Storage Systems*, ou **BESS**)** : conception et déploiement de solutions de stockage d'énergie en complément des projets d'énergie renouvelable qui contribuent à la stabilité du réseau et améliorent la fiabilité et la flexibilité énergétique.
- **Intégration avec des projets renouvelables** : garantie d'une intégration fluide des systèmes de stockage avec les installations éoliennes et solaires afin d'optimiser l'utilisation et la gestion de l'énergie.

Transport et infrastructure

- **Raccordement au réseau** : mise en place de l'infrastructure nécessaire pour raccorder les projets d'énergie renouvelable au réseau électrique, notamment les sous-stations et les lignes de transport.
- **Services de réseau** : offre de services qui contribuent à la stabilité et à la fiabilité du réseau, tels que la régulation de fréquence et la réponse à la demande.



Durabilité et innovation

- **Pratiques durables** : utilisation de pratiques de développement durable qui réduisent l'impact environnemental, favorisent la biodiversité et soutiennent les communautés locales.
- **Recherche et développement** : investissement dans la RD afin d'innover et d'améliorer les technologies d'énergie renouvelable, d'optimiser leur efficacité et de réduire les coûts.

Services d'expertise et de conseil

- **Études de faisabilité** : réalisation d'études de faisabilité complètes afin d'évaluer le potentiel et la viabilité des projets d'énergie renouvelable.
- **Financement des projets** : assistance dans l'obtention de financement pour les projets par l'entremise de partenariats, d'investisseurs et d'institutions financières.
- **Planification stratégique** : offre de services de conseil et de planification stratégiques afin d'optimiser les portefeuilles d'énergie renouvelable et les décisions d'investissement.

Participation des communautés

- **Participation des parties prenantes** : collaboration avec les communautés locales, les parties prenantes et les peuples autochtones afin de veiller à ce que les projets soient élaborés avec leurs contributions et leur soutien.
- **Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)** : mise en place d'initiatives de RSE qui bénéficient aux communautés locales et contribuent au développement durable.

La chaîne d'approvisionnement de RES Canada est fondamentale pour ses activités, se centrant sur le développement, la construction et la gestion des projets d'énergie renouvelable. Voici un aperçu de la chaîne d'approvisionnement de RES Canada :

Détermination des sources d'approvisionnement en composants

- **Éoliennes et panneaux solaires** : détermination des sources d'approvisionnement en éoliennes et panneaux solaires à l'aide des politiques et procédures de diligence raisonnable décrites dans le présent rapport.
- **Composants d'équipements auxiliaires** : ces composants comprennent les systèmes électriques, les sous-stations, les transformateurs et les autres composants d'infrastructure nécessaires, généralement acquis auprès de fabricants spécialisés.

La chaîne d'approvisionnement de RES Canada est surtout pensée pour contribuer à son objectif de livrer des projets d'énergie renouvelable de haute qualité, de manière efficace et durable. Cela implique une approche globale qui comprend la détermination des sources d'approvisionnement, la logistique, la gestion de projets et la maintenance, le tout étayé par un engagement en faveur de la durabilité et de l'innovation.

3. POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

RES Canada utilise et applique un cadre de politiques établi au niveau du Groupe RES. Ce cadre comprend : le Code de conduite de la chaîne d'approvisionnement du Groupe RES (« **Code de conduite de l'approvisionnement** »), les politiques d'achat du Groupe RES et la politique du Groupe RES en matière de mesures de prévention et d'atténuation du risque d'esclavage moderne et de traite des personnes.

Code de conduite de l'approvisionnement



Le Code de conduite de l'approvisionnement établit des normes de conduite minimales dont RES demande le respect à ses partenaires et fournisseurs dans l'ensemble des pays dans lesquels RES exerce ses activités ou acquiert des biens et services, à l'ensemble de ses employés (y compris le personnel de sous-traitance) et à l'ensemble des fournisseurs de biens et de services. Il comprend des normes relatives aux mesures de prévention et d'atténuation du risque d'esclavage moderne, aux droits de la personne et aux pratiques de travail. Les partenaires de notre chaîne d'approvisionnement ne doivent pas prendre part à du travail forcé ou obligatoire ni à de la traite de personnes, quelle qu'en soit la forme, ni en bénéficier. Les employés doivent jouir de leur liberté de mouvement pendant la période où ils sont employés et avoir le droit de mettre fin à leur contrat à tout moment, dans la mesure où ils donnent un préavis raisonnable. Les salaires, cartes d'identité, documents de voyage ou autres documents essentiels ne doivent pas être retenus pour empêcher un employé de quitter son poste. Les frais de recrutement ou « dépôts » effectués par les employés sont interdits. Aucuns frais ni coût lié à l'emploi ne doivent être exigés, en totalité ou en partie, aux employés. Il est strictement interdit de recourir au travail des enfants dans le cadre de nos activités **et** au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Le Code de conduite de l'approvisionnement de RES s'applique de manière progressive à ses principaux fournisseurs mondiaux et aux autres fournisseurs, contractuellement ou en tant que document distinct signé par les représentants principaux du fournisseur.

Politiques d'achat

Les politiques d'achat de RES tiennent compte des principes qui sous-tendent des initiatives internationales pertinentes, notamment le Pacte mondial des Nations Unies et le code de base de l'Initiative d'éthique commerciale (*Ethical Trading Initiative*). RES adhère au Pacte mondial des Nations Unies, renforçant ainsi sa mise en œuvre de pratiques commerciales durables. RES travaille avec une vaste chaîne d'approvisionnement qui comprend des fabricants d'équipement spécialisés. Nous croyons que nos fournisseurs doivent œuvrer pour garantir que les pratiques d'esclavage moderne ne se produisent pas. Cela concerne les sous-traitants de nos fournisseurs, qui peuvent avoir recours à des employés temporaires et des employés d'agences de placement.

Politique en matière de prévention et d'atténuation du risque d'esclavage moderne et de traite des personnes

La politique du Groupe RES en matière de prévention et d'atténuation du risque d'esclavage moderne et de traite des personnes expose l'engagement du Groupe RES à mettre en place tout ce qui est raisonnablement faisable pour favoriser l'éradication et la prévention de l'esclavage moderne et de la traite des personnes. Au même titre que le Code de conduite de l'approvisionnement, cette politique s'applique aux activités commerciales de RES dans tous les pays dans lesquels elle les exerce ses activités ou acquiert des biens et services, ainsi qu'à tous les employés, y compris le personnel de sous-traitance.

Diligence raisonnable

RES passe régulièrement en revue les risques liés à l'esclavage moderne, en se concentrant sur les principaux fournisseurs ayant une présence mondiale en matière de fabrication, par exemple les producteurs d'éoliennes ou d'équipements électriques pour nos projets. Nous avons abordé la question de l'esclavage moderne avec quelques-uns de nos partenaires les plus proches dans ce secteur. Parmi les mesures prises par ces partenaires figurent l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, la publication de politiques en matière de droits de la personne et la mise en place de comités de durabilité, de codes de conduite et de voies de communication pour les équipes spécialisées dans l'éthique des affaires. Par ailleurs, RES met en œuvre une diligence raisonnable environnementale pour les projets ainsi que des pratiques responsables de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cela comprend un code de conduite destiné aux fournisseurs, le contrôle des fournisseurs, des audits et des mesures de suivi.



4. RISQUE DE RECOURS AU TRAVAIL FORCÉ ET MESURES CORRECTIVES

Pour évaluer le risque lié au travail forcé, RES Canada travaille avec les principaux fournisseurs d'équipements afin d'identifier les fabrications ou approvisionnements en composants qui auraient éventuellement lieu dans des pays considérés comme étant à plus haut risque (en utilisant comme référence la dernière édition de « The Global Slavery Index »). En procédant ainsi, RES Canada a constaté que la plus grande part de ses activités d'élaboration, de construction et d'exploitation de projets avait lieu dans des pays considérés comme étant à relativement bas risque, et a pris les mesures décrites ci-dessus en lien avec les activités de sa chaîne d'approvisionnement. Toutefois, RES Canada a cerné des risques liés au travail forcé relatifs aux types de produits fabriqués, achetés ou distribués ainsi qu'aux types de produits dont elle s'approvisionne, sur la base des endroits d'où proviennent indirectement certains de leurs composants.

Au cours de la période de référence, RES Canada n'a pas identifié de cas de travail forcé au sein de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement. Par ailleurs, au cours de la période de référence, RES Canada n'a pas repéré de cas de perte de revenus de familles vulnérables qui aurait été entraînée par des mesures prises par RES Canada pour éliminer les risques liés au travail forcé. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire de mettre en place des mesures correctives concernant ces questions.

5. FORMATION

Actuellement, RES Canada ne propose pas de formation spécifique consacrée aux questions liées au travail forcé.

6. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Bien que RES Canada n'ait pas actuellement mis en place de mesures importantes pour évaluer l'efficacité de son travail de lutte contre le travail forcé, RES passe en revue régulièrement ses politiques et procédures relatives au travail forcé et réalise des audits, et cherche à améliorer ces politiques et procédures.

RES Canada adopte une approche systématique pour réaliser des audits concernant ses politiques et procédures afin d'en garantir la conformité, l'efficacité et l'amélioration continue.

Audits internes

- **Examens internes réguliers** : réalisation d'audits internes réguliers afin de vérifier la conformité avec les politiques de l'entreprise, les normes de l'industrie et les exigences réglementaires. Ces audits permettent d'identifier les domaines pouvant être améliorés et d'assurer le respect des bonnes pratiques.
- **Audits au niveau des services** : chaque service – par exemple, le service des achats, de la santé et de la sécurité, de la conformité environnementale et de la gestion de projets – peut faire l'objet d'audits périodiques afin de vérifier qu'il suit les protocoles et lignes directrices établis.

Audits de conformité

- **Conformité réglementaire** : vérification du respect des lois et règlements locaux, provinciaux et nationaux par l'entremise d'audits réguliers. Cela concerne les lois et règlements environnementaux, les normes en matière de santé et sécurité ainsi que les exigences propres à l'industrie.
- **Respect des obligations contractuelles** : vérification du respect des obligations contractuelles envers les partenaires, fournisseurs et clients, ce qui permet de garantir que l'ensemble des conditions sont respectées.
- **Audit sur site** : vérification de la conformité des sous-traitants, ce qui permet de garantir que l'ensemble des conditions sont respectées.



Amélioration continue

- **Mécanismes de rétroaction** : mise en place de systèmes permettant d'obtenir la rétroaction des employés, clients et parties prenantes. Ces rétroactions sont utilisées pour améliorer en permanence les politiques et procédures.
- **Mesures correctives** : mise en place d'un cadre relatif aux mesures correctives basées sur les conclusions des audits. Cela comprend l'identification des causes fondamentales, la mise en place de solutions et le suivi de l'efficacité de ces mesures.

Gouvernance et supervision

- **Supervision par le conseil d'administration et la haute direction** : garantie de la supervision du processus d'audit par le conseil d'administration et la haute direction. Cela comprend l'examen des rapports d'audit, l'approbation des mesures correctives, ainsi que la surveillance de la conformité.
- **Comités d'audit** : mise en place de comités d'audit dédiés qui supervisent le processus d'audit, garantissant sa rigueur, son impartialité et sa cohérence avec les objectifs stratégiques de l'entreprise.

En combinant ces différentes méthodes, RES Canada peut auditer efficacement ses politiques et procédures, et veiller à ce qu'elles soient rigoureuses, conformes et cohérentes avec les bonnes pratiques de l'industrie.

7. APPROBATION ET ATTESTATION


Le présent rapport a été approuvé conformément au sous-alinéa 11 (4) a) de la Loi, par le conseil d'administration de Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements figurant dans le rapport en représentation de l'entité ou des entités indiquées ci-dessous. Sur la base de mes connaissances et ayant fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements figurant dans ce rapport sont véridiques, exacts et exhaustifs à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour la période de référence indiquée ci-dessus.

Nom complet : Peter Clibbon

Fonction : Vice-président principal

Date : 10-Jun-2026

Signature: 
30D270AA34194C9...

J'ai l'autorité d'agir au nom de Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc.